

**Éléments de problématique
des clientèles
Personnes handicapées
Mise à jour 2004-2005**

Nous avons le plaisir de vous présenter les divers éléments de problématique de développement de l'employabilité des clientèles à risque de chômage prolongé et de longue durée, pour la région de la Mauricie.

Ce document a été réalisé grâce à différentes sources, dont certaines données relatives au profil des clientèles. Ces dernières proviennent notamment de plusieurs consultations auprès d'organismes communautaires et de diverses recherches documentaires.

L'approche par clientèle est ici, utilisée pour acquérir la connaissance des problématiques de développement de l'employabilité.

À cet effet, le Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT), notamment la responsabilité de définir la problématique du marché du travail en fonction des orientations générales de la politique du marché du travail. C'est pourquoi, dans le cadre de ses travaux, il a retenu six clientèles à risque de chômage prolongé et de longue durée. Celles-ci sont :

- ◆ Jeunes
- ◆ Femmes dont les chefs de famille monoparentale
- ◆ Personnes handicapées
- ◆ Les adultes judiciairisés
- ◆ La population immigrante
- ◆ Les personnes de 45 ans et plus

Les lecteurs trouveront dans ce document, la mise à jour 2004-2005 des éléments de problématique de développement de l'employabilité des clientèles qui feront l'objet d'intervention de la part du personnel d'Emploi-Québec Mauricie, au cours de l'exercice 2002-2005.

Ginette Lanthier

Ginette Lanthier
Directrice régionale

Michel Angers

Michel Angers
Président du Conseil régional
des partenaires du marché du travail

PERSONNES HANDICAPÉES

COMMENTAIRES

Problématiques d'intégration au marché du travail

Sous-scolarisation

- Selon le recensement de 1996, 46,9 % des personnes handicapées de la Mauricie n'ont pas atteint la 9e année.
- Les personnes ayant une déficience intellectuelle sont touchées directement par cette situation, soit une faible scolarité et une capacité d'apprentissage moindre. Pour celles qui ont la capacité d'apprendre, elles sont souvent confrontées à l'absence de formation adaptée.
- Selon les études, la formation inadéquate est un obstacle pour intégrer le marché du travail. Plus le niveau de scolarité est faible, plus il devient un désavantage qui s'ajoute aux incapacités des personnes handicapées.
- De plus, les personnes handicapées qui ont besoin de formation continue (compagnonnage) en entreprise pour se maintenir en emploi, ne peuvent y accéder car cette pratique n'est pas généralisée.

Absence prolongée du marché du travail

- Le taux d'inactivité (81,6 %) et le taux de chômage (19,8 %) des personnes handicapées sont très élevés.
- La capacité de travailler de la population inactive varie selon la nature de l'incapacité, le nombre d'incapacités et le niveau de gravité. Le nombre d'obstacles rencontrés décourage souvent ou quelquefois la personne handicapée à chercher un emploi.
- Le nombre combiné de facteurs joue un rôle important dans la présence ou non des personnes handicapées sur le marché du travail. Plus le nombre de contraintes est important, plus l'absence du marché du travail se prolonge.

PERSONNES HANDICAPÉES

COMMENTAIRES

Attitude et comportement face au marché du travail

- La période hors du marché du travail influence la perception des personnes quant à leur capacité de travailler. Elles perdent leur confiance en soi et ont souvent une faible estime de soi. Ce qui peut les porter à s'isoler.
- Pour certaines personnes handicapées, l'accès au travail régulier amène l'insécurité de la perte de leur soutien financier. Pour d'autres, dont leur condition de santé permet seulement l'accès à un travail à temps partiel, celles-ci ne perçoivent que peu de différences entre l'avantage monétaire de cet emploi et le soutien financier. Cette situation peut amener un manque de motivation chez les personnes handicapées.
- Les jeunes handicapées ne connaissent pas la réalité du marché du travail telle que le savoir être et le savoir faire.

Perception des employeurs

- La plupart des employeurs perçoivent négativement l'incapacité des personnes handicapées. Plus l'incapacité est grave et plus la personne risque de vivre une certaine forme de discrimination face à l'embauche.
- Certains facteurs tels que le réaménagement du milieu de travail, le matériel adapté et le support continu, nécessaires à l'embauche et au maintien de personnes ayant des problèmes de déficience physique, intellectuelle ou de santé mentale, peuvent paradoxalement dissuader plusieurs employeurs.

Problématique sociale (absence de transport)

Le transport constitue un problème important au niveau de l'accessibilité au travail. Ce problème touche surtout les personnes handicapées qui vivent en milieu rural. Pour certaines personnes handicapées, la conciliation du transport avec les horaires de travail s'avère une difficulté de plus pour se maintenir en emploi.